



Claude GUEUX, figure de l'injustice

Pb. Un personnage réel, réaliste,
véridique, authentique ?



Comment l'auteur se situe-t-il par rapport à ses personnages ? Comment le récit peut-il, de manière implicite ou explicite, orienter la perception des personnages ? Quel travail spécifique le roman d'analyse exige-t-il ainsi du lecteur ?



Compétences travaillées

-Analyser une prise de position en fonction de son contexte de production et de réception

-Analyser les procédés d'écriture au service de l'argumentation

-Comprendre l'articulation narratif/argumentatif

-Argumenter



Pour chaque séance les points de programme abordés seront signalés par la cible

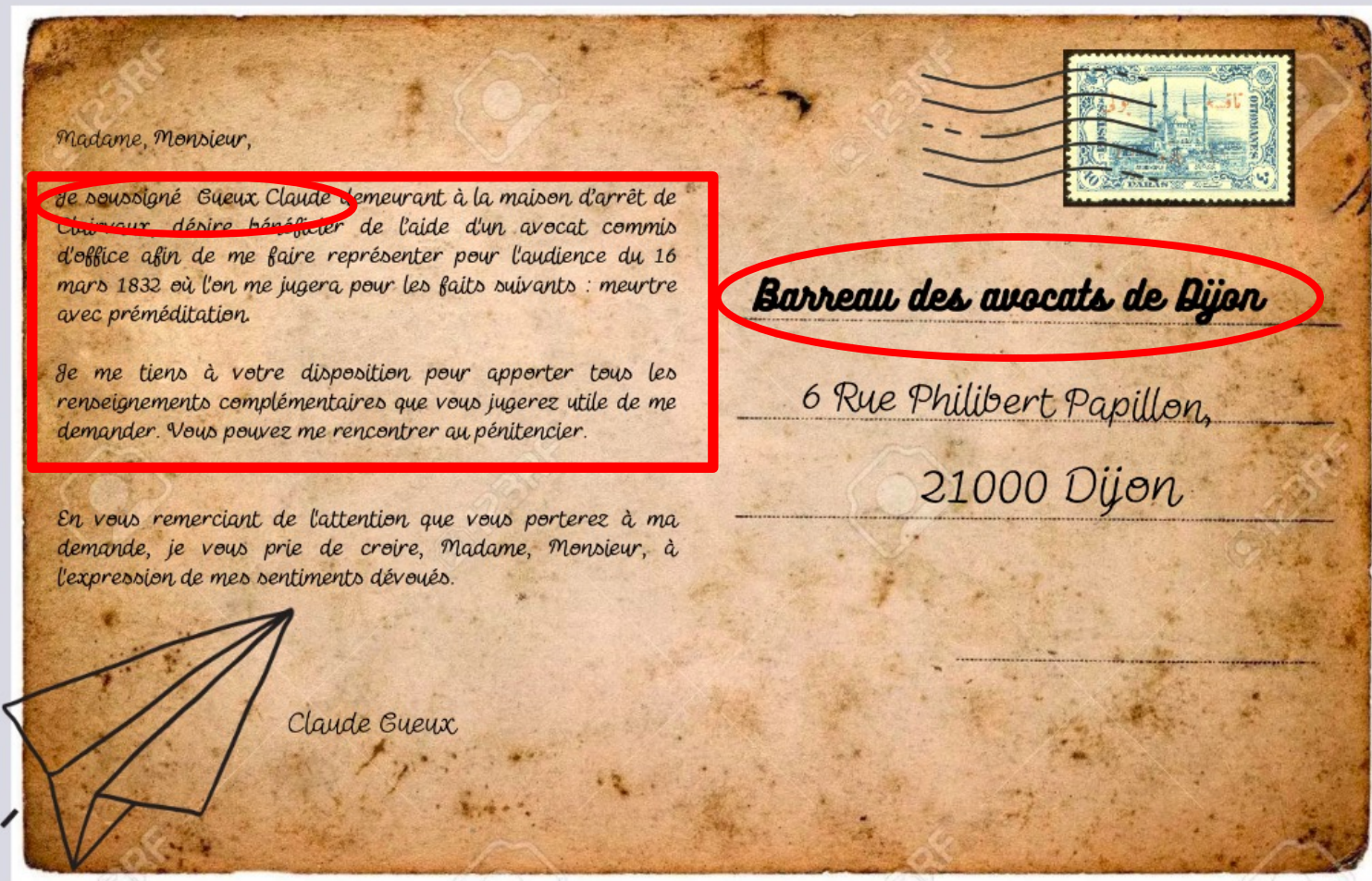




Susciter la curiosité de l'élève

L'objectif est de susciter la curiosité des élèves en leur permettant :

- De découvrir l'identité du personnage principal
- De « prendre leurs fonctions »
- De découvrir la trame de l'histoire





fil rouge

Le dossier d'instruction

Les élèves, désormais dans le rôle d'avocats, sont tous destinataires d'un dossier d'instruction. Celui-ci est complété au fur et à mesure des séances. Il sert d'outil de compréhension et prépare les élèves à rédiger leur plaidoyer.

Dossier d'instruction

Claude Guenec



Séance 1 / Du fait divers à la nouvelle, une œuvre réaliste ?	
Capacités	Notions clés
Repérer les différentes informations, les reformuler et les synthétiser Contextualiser le récit Identifier les caractéristiques du récit réaliste.	Personne et personnage * histoire/Histoire * espace et temps * fiction/réalité *réalisme et effets de réel *

Objectifs de séance et compétences travaillées :

Compétences travaillées

- repérer les différentes informations, les reformuler et les synthétiser
- contextualiser le récit
- Identifier les caractéristiques du récit réaliste.



Interroger les tensions entre « personnage » et « personne »

Document 1, résumé de la vie de Claude Gueux, *Claude Gueux*, coll. « Gf Etonnants classiques », éditions Flammarion, 2002.

Le véritable Claude Gueux (1804-1832)

Claude Gueux voit le jour dans une famille pauvre de la Côte-d'Or. Il perd sa mère alors qu'il a douze ans et son père meurt en prison à Clairvaux. Claude vit d'expédients et se retrouve condamné et incarcéré plusieurs fois pour de petits délits. En 1818, il est condamné à un an de prison pour avoir volé un sac d'avoine. En 1823, lors d'une autre incarcération à Clairvaux (cinq ans pour le vol de vêtements), il participe à une révolte des détenus qui l'oppose une première fois au gardien chef Delacelle. Claude Gueux occupe de nombreux emplois mais de façon temporaire et précaire. Les informations à ce sujet sont sujettes à caution. Sa personnalité est complexe : il affirme être illettré mais pourtant écrit et se montre habile orateur.

Il retrouve Delacelle en 1829, lorsqu'il est de nouveau incarcéré, pour huit ans, parce qu'il a volé un cheval. Lors de ce séjour, il fait la connaissance de Félix Legrand, surnommé Albin, un détenu condamné pour vol avec qui il entretient une relation homosexuelle. Claude Gueux bénéficie déjà de l'admiration des autres détenus et de leur soutien. L'adoration dont il fait l'objet est égale à la haine que lui voue Delacelle. Celle-ci s'est accumulée au cours de plusieurs séjours de Claude Gueux à Clairvaux et ses racines sont plus profondes que le roman d'Hugo ne le laisse entrevoir. Le conflit de Claude Gueux avec le gardien chef s'exacerbe jusqu'au meurtre : en novembre 1831, après de nombreuses tentatives d'évasion, Claude Gueux tue Delacelle. Le crime provoque la joie des détenus. Claude Gueux apparaît comme le martyr qui se dévoue pour le bien des autres ; il est si populaire auprès des prisonniers que le gouvernement n'ose le faire exécuter devant eux, craignant une révolte. Il est décapité à Troyes, le 1^{er} juin 1832.

Document 2, L'affaire Claude Gueux, La gazette des tribunaux, mars 1832.

Il résulte de l'acte d'accusation que depuis longtemps Gueux nourrissait une haine profonde contre le sieur Delacelle, gardien en chef de la maison centrale de Clairvaux ; que, quinze jours avant l'assassinat, il avait confié ses horribles projets ; qu'enfin, le 4 novembre dernier, s'étant emparé avec une rare adresse d'une petite hache dans l'atelier des menuisiers, il l'avait tenue cachée dans son pantalon jusqu'à l'heure de ronde, qu'alors il avait frappé de cinq coups mortels le sieur Delacelle qui expira le soir même. En conséquence, accusation de meurtre avec préméditation et guet-apens, étant en état de récidive. Telle est donc l'affreuse position de l'accusé, qu'en supposant la réponse négative du jury sur les deux questions aggravantes, ce fatal état de récidive appelle inévitablement sur sa tête la peine de mort.

Document 3, La prison de l'Abbaye de Clairvaux



Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : Itinéraires romanesques p. 2

Extrait 1, *Claude Gueux*, Victor Hugo, I.1-15

Il y a sept ou huit ans, un homme nommé Claude Gueux, pauvre ouvrier, vivait à Paris.[...] L'homme vola.

L'homme fut envoyé faire son temps à la maison centrale de Clairvaux. Clairvaux, abbaye dont on a fait une bastille, cellule dont on a fait un cabanon, autel dont on a fait un pilori. Quand nous parlons de progrès, c'est ainsi que certaines gens le comprennent et l'exécutent. Voilà la chose qu'ils mettent sous notre mot.

Poursuivons. [...]

Nous avons dit qu'une fois arrivé à Clairvaux, Claude Gueux fut numéroté dans un atelier et rivé à une besogne. Le directeur de l'atelier fit connaissance avec lui, le reconnut bon ouvrier, et le traita bien. Il paraît même qu'un jour, étant de bonne humeur, et voyant Claude Gueux fort triste, car cet homme pensait toujours à celle qu'il appelait *sa femme*, il lui conta, par manière de jovialité et de passe-temps, et aussi pour le consoler, que cette malheureuse s'était faite fille publique. Claude demanda froidement ce qu'était devenu l'enfant. On ne savait. [...]

En moins de trois mois donc, Claude était devenu l'âme, la loi et l'ordre de l'atelier. Toutes ces aiguilles tournaient sur son cadran. Il devait douter lui-même par moments s'il était roi ou prisonnier. C'était une sorte de pape captif avec ses cardinaux.

Et, par une réaction toute naturelle, dont l'effet s'accomplit sur toutes les échelles, aimé des prisonniers, il était détesté des geôliers. Cela est toujours ainsi. La popularité ne va jamais sans la défaveur. L'amour des esclaves est toujours doublé de la haine des maîtres. [...]

Le condamné Pernot aborda Claude, qui se promenait seul et pensif, laissant les autres prisonniers s'ébattre dans un petit carré de soleil à l'autre bout de la cour.

— Eh bien ! Claude, à quoi songes-tu ? tu parais triste.

— *Je crains*, dit Claude, *qu'il n'arrive bientôt quelque malheur à ce bon M. D.*

Il y a neuf jours pleins du 25 octobre au 4 novembre.[...]

Le 4 novembre arriva.[...]

— Qui est-ce qui a une hache à me prêter ? dit-il.

— Pourquoi faire ? lui demanda-t-on.

Il répondit :

— C'est pour tuer ce soir le directeur des ateliers.[...]

L'atelier où ceci se passait était une salle oblongue, un long parallélogramme percé de fenêtres sur ses deux grands côtés, et de deux portes qui se regardaient à ses deux extrémités. Les métiers étaient rangés de chaque côté près des fenêtres, les bancs touchant le mur à angle droit, et l'espace resté libre entre les deux rangées de métiers formait une sorte de longue voie qui allait en ligne droite de l'une des portes à l'autre et traversait ainsi toute la salle. [...]

Alors Claude jeta la hache et cria : *À l'autre maintenant !* L'autre, c'était lui. On le vit tirer de sa veste les petits ciseaux de « sa femme, » et, sans que personne songeât à l'en empêcher, il se les enfonça dans la poitrine. La laine était courte, la poitrine était profonde. Il y fouilla longtemps et à plus de vingt reprises en criant — *Cœur de damné, je ne te trouverai donc pas !* — Et enfin il tomba baigné dans son sang, évanoui sur le mort.

Lequel des deux était la victime de l'autre ?

Fil rouge : vous commencez à compléter le dossier de votre client en remplissant son casier judiciaire.

Pièce du dossier d'instruction n°1.

Quelle première impression vous laisse votre client ?

Cette séance permet d'identifier tous les points communs entre la nouvelle de Victor Hugo et la véritable histoire de Claude Gueux afin de définir ce qu'est le récit réaliste et en quoi il a une fonction argumentative.



fil rouge

Pièce à conviction n°1

Les élèves synthétisent les premiers éléments de l'affaire dont ils prennent connaissance. Cela leur permettra de contextualiser leur argumentation finale.

Pièce n°1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Bulletin délivré le
Applicable à
NOM :
Prénom :
Né le :
à :

Relevé des condamnations devant figurer au bulletin n°3 en application de l'art. 777 du code de procédure pénale

Délits et condamnations précédentes :

Chef d'accusation :

Déroulé des faits :

En l'absence de condamnation devant figurer au bulletin n°3, celui-ci ne comporte qu'une barre transversale
(Art. R.84 du code de procédure pénale)

Réf : 1752443328/

/1850/000000000/INTERNET/000/N/0

Le magistrat chargé du Casier judiciaire national

Xavier PAVAGHEAU



Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Séance 2 / Un délit de « sale gueule » ?

Capacités	Notions clés
Mesurer comment un personnage se construit à travers des mots, des attributs Interroger les tensions entre personne et personnage Analyser des procédés littéraires, des procédés de caractérisation	Personne et personnage * héros/antihéros * narration/narrateur * question des tonalités * regard de l'auteur sur ses personnages *

Compétences travaillées :

- Analyser comment un personnage se construit à travers des mots, des attributs, des avatars.
- Analyser des procédés littéraires

Compréhension de la notion de personnage, de sa vraisemblance, de ses motivations, de son rapport au monde et aux autres
considérer de près l'imbrication des discours, l'art du portrait et l'utilisation du vocabulaire des sentiments



Activité : Comparer différents types de portraits

Document 1, Rapport de Salaville, directeur de la prison centrale de Clairvaux, 09 novembre 1831.

Gueux Claude né à Chassagne département de la Côte d'Or est un homme d'environ 27 ans de formes athlétiques et dont les traits sont fortement prononcés, son caractère est sombre, il a une intelligence médiocre, une âme ardente et beaucoup d'orgueil. Il est né dans la misère et d'après plusieurs conversations que j'ai eues avec lui il m'a paru qu'il ne prendrait jamais son parti de cette position dans laquelle l'avait placé la fortune. Son père qu'il paraissait aimer tendrement est mort à Clairvaux où il était détenu pour vol ; de sorte qu'on peut croire que dès son âge le plus tendre, il a été élevé dans le mépris des lois et la haine de la société.

Document 2, *La Gazette des tribunaux*, mars 1832.

On sait que Claude Gueux n'est pas un criminel vulgaire, que déjà trois fois il a été détenu pour crime à Clairvaux, que déjà, en 1828, il a tenté d'assassiner le malheureux gardien à l'aide de son propre sabre ; on sait que depuis son arrivée dans les prisons de Troyes, Claude Gueux a dirigé un plan d'évasion aussi hardi qu'habile ; que cet homme qui semble jouir au crime et n'y chercher que la célébrité, a le même jour menacé de tuer tous ses juges sur leurs sièges, et livré de son propre mouvement un couteau échappé à toutes les recherches. Gueux est revêtu de la triste livrée de Clairvaux ; sa stature est élevée, ses épaules larges, ses membres nerveux. Sa figure est douce et régulière ; mais dans ses yeux errants sans cesse on remarque quelque chose de sombre qui déjà justifierait l'accusation si les terribles pièces à conviction n'étaient pas là pour l'expliquer.

Extrait 2, *Claude Gueux*, Victor Hugo

L'ouvrier était capable, habile, intelligent, fort maltraité par l'éducation, fort bien traité par la nature, ne sachant pas lire et sachant penser. [...] Claude Gueux, honnête ouvrier naguère, voleur désormais, était une figure digne et grave. Il avait le front haut, déjà ridé, quoique jeune encore, quelques cheveux gris perdus dans les touffes noires, l'œil doux et fort puissamment enfoncé sous une arcade sourcilière bien modelée, les narines ouvertes, le menton avancé, la lèvre dédaigneuse. C'était une belle tête. On va voir ce que la société en a fait. Il avait la parole rare, le geste peu fréquent, quelque chose d'impérieux dans toute sa personne et qui se faisait obéir, l'air pensif, sérieux plutôt que souffrant.

Extrait 3, *Claude Gueux*, Victor Hugo, l.38-60.

Celui-là était lui-même une variété dans l'espèce, un homme bref, tyrannique, obéissant à ses idées, toujours à courte bride sur son autorité ; d'ailleurs dans l'occasion bon compagnon, bon prince, jovial même et raillant avec grâce ; dur plutôt que ferme ; ne raisonnant avec personne, pas même avec lui ; bon père, bon mari sans doute, ce qui est devoir et non vertu ; en un mot, pas méchant, mauvais. C'était un de ces hommes qui n'ont rien de vibrant ni d'élastique, qui sont composés de molécules inertes, qui ne résonnent au choc d'aucune idée, au contact d'aucun sentiment, qui ont des colères glacées, des haines mornes, des emportements sans émotion, qui prennent feu sans s'échauffer, dont la capacité calorifique est nulle, et qu'on dirait souvent faits de bois ; ils flambent par un bout et sont froids par l'autre. La ligne principale, la ligne diagonale du caractère de cet homme, c'était la ténacité. Il était fier d'être tenace, et se comparait à Napoléon. Ceci n'était qu'une illusion d'optique. Il y a nombre de gens qui en sont dupes et qui, à certaine distance, prennent la ténacité pour de la volonté, et une chandelle pour une étoile. Quand cet homme donc avait une fois ajusté ce qu'il appelait sa volonté à une chose absurde, il allait tête haute et à travers toute broussaille jusqu'au bout de la chose absurde. L'entêtement sans l'intelligence, c'est la sortie soudée au bout de la bêtise et lui servant de rallonge. [...] Voilà de quoi était fait le briquet avec lequel la société frappait chaque jour sur les prisonniers pour en tirer des étincelles.

Extrait 4, Claude Gueux, Victor Hugo,

Un jour, Claude venait de dévorer sa maigre pitance, et s'était remis à son métier, croyant tromper la faim par le travail. Les autres prisonniers mangeaient joyeusement. Un jeune homme, pâle, blanc, faible, vint se placer près de lui. Il tenait à la main sa ration, à laquelle il n'avait pas encore touché, et un couteau. Il restait là debout, près de Claude, ayant l'air de vouloir parler et de ne pas oser. Cet homme, et son pain, et sa viande, importunaient Claude.

- Que veux-tu ? dit-il enfin brusquement.
- Que tu me rendes un service, dit timidement le jeune homme.
- Quoi ? reprit Claude.
- Que tu m'aides à manger cela. J'en ai trop.

Une larme roula dans l'œil hautain de Claude. Il prit le couteau, partagea la ration du jeune homme en deux parts égales, en prit une, et se mit à manger.

- Merci, dit le jeune homme. Si tu veux, nous partagerons comme cela tous les jours.
- Comment t'appelles-tu ? dit Claude Gueux.
- Albin.
- Pourquoi es-tu ici ? reprit Claude.
- J'ai volé.
- Et moi aussi, dit Claude.

Ils partagèrent en effet de la sorte tous les jours :

Claude Gueux avait trente-six ans, et par moments il en paraissait cinquante, tant sa pensée habituelle était sévère. Albin avait vingt ans, on lui en eût donné dix-sept, tant il y avait encore d'innocence dans le regard de ce voleur. Une étroite amitié se noua entre ces deux hommes, amitié de père à fils plutôt que de frère à frère. Albin était encore presque un enfant ; Claude était déjà presque un vieillard.

Ils travaillaient dans le même atelier, ils couchaient sous la même clef de voûte, ils se promenaient dans le même préau, ils mordaient au même pain. Chacun des deux amis était l'univers pour l'autre. Il paraît qu'ils étaient heureux.

Fil rouge : Imaginez votre première rencontre avec votre client. Vous découvrez, assis à la table du parloir, cet homme qui doit être jugé pour meurtre. Dressez son portrait.

Pièce du dossier d'instruction n°2.

Objectif : comprendre la valeur argumentative du portrait

Ces extraits sont également l'occasion de traiter un point d'étude de la langue

La caractérisation du nom

Caractériser, c'est attribuer une ou plusieurs caractéristiques à un être animé ou inanimé, afin d'en donner une représentation plus précise, et ce, à l'aide de plusieurs procédés grammaticaux.

1. Caractériser à l'aide d'un attribut

1.1 L'attribut du sujet

Il attribue une caractéristique au sujet du verbe.

Ex. *Gueux Claude [...] est un homme d'environ 27 ans.*

1.2 L'attribut du COD

Il attribue une caractéristique au COD.

- Un nombre limité de verbes permet d'introduire des attributs du COD :
- Les verbes de jugement : trouver, juger, croire, tenir... pour..., considérer... comme..., regarder... comme..., tenir... pour..., traiter...
 - Les verbes d'appréciation, de choix ou de préférence : préférer, choisir, aimer, acheter...
 - Les verbes de production et de transformation : faire, rendre...
 - Les verbes donnant un titre ou un nom : élire, nommer, désigner...

Ex. *Claude Gueux a dirigé un plan d'évasion aussi hardi qu'habile.*

→

2. Caractériser à l'aide d'une expansion du nom

2.1 Le complément de détermination du nom

Il s'agit d'un groupe nominal relié au nom caractérisé par la préposition de.

Ex. *Gueux est revêtu de la triste livrée de Clairvaux*

On peut également trouver :

- un pronom ou un groupe pronominal
- un verbe à l'infinitif ou un groupe infinitif
- un adverbe ou un groupe adverbial

2.2 L'épithète

Il s'agit principalement d'un adjectif qualificatif.

Ex. *Il a tenté d'assassiner le malheureux gardien*

Peuvent également être épithètes :

- un participe (présent ou passé) employé comme adjectif qualificatif
- un déterminant numéral ordinal (premier, deuxième ...)

On distingue l'épithète liée qui est directement accolée au nom caractérisé de l'épithète détachée.

Ex. *So figure est douce et régulière*

2.3 L'apposition

L'apposition se reconnaît principalement au fait qu'elle établit un rapport d'équivalence entre ce qu'elle désigne et ce que désigne le nom caractérisé.

Elle est séparée du nom caractérisé par une virgule ou un deux-points.

Ex. *Claude Gueux, honnête ouvrier naguère, voleur désormais, était une figure digne et grave*

Exercice

Dans les extraits étudiés (1 à 4), trouvez cinq autres exemples de caractérisation du nom, en précisant de quel type il s'agit.

Exemple	Type



fil rouge

Pièce n°2

Compte-rendu du premier entretien avec Claude Gueux, 06 mars 1832

Pièce à conviction n°2

Les élèves travaillent sur la portée argumentative du portrait, pour cela ils réinvestissent les éléments étudiés dans la séance :

- Travail sur le lexique du portrait physique et du portrait moral : vocabulaire mélioratif et péjoratif. Objectivité / subjectivité.
- Etude des procédés littéraires, les figures d'opposition notamment.

Etude de la langue : la caractérisation du nom



Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Séance 3 / Juste un meurtre ou un meurtre juste ?

Capacités	Notions clés
Comprendre la notion de personnage, sa vraisemblance, ses motivations, de son rapport au monde et aux autres. Étudier les moyens spécifiques de rapporter les paroles et les pensées des personnages et les moyens spécifiques pour les rapporter. Comprendre comment le personnage porte le projet de son auteur analyser une stratégie argumentative	Personne et personnage * héros/antihéros * narration/narrateur * Personnage principal/personnage secondaire *

Compétences travaillées

- repérer les différentes informations, les reformuler et les synthétiser
- montrer comment le personnage évolue
- comprendre comment le personnage porte le projet de son auteur
- analyser une stratégie argumentative



Paroles et pensées des personnages, et moyens spécifiques pour les rapporter
Considérer de près l'imbrication des discours et la manière dont sont rapportées les paroles ou les pensées



Activité : faire du lien entre procédés littéraires et argumentation

Extrait 5, Claude Gueux, Victor Hugo

Le directeur passa.

— Monsieur ! dit Claude.

Le directeur s'arrêta et se détourna à demi.

— Monsieur, reprit Claude, est-ce que c'est vrai qu'on a changé Albin de quartier ?

— Oui, répondit le directeur.

— Monsieur, poursuivit Claude, j'ai besoin d'Albin pour vivre.

Il ajouta :

— Vous savez que je n'ai pas assez de quoi manger avec la ration de la maison, et qu'Albin partageait son pain avec moi.

— C'était son affaire, dit le directeur.

— Monsieur, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de faire remettre Albin dans le même quartier que moi ?

— Impossible. Il y a décision prise.

— Par qui ?

— Par moi.

— Monsieur D., reprit Claude, c'est la vie ou la mort pour moi, et cela dépend de vous.

— Je ne reviens jamais sur mes décisions.

— Monsieur, est-ce que je vous ai fait quelque chose ?

— Rien.

— En ce cas, dit Claude, pourquoi-me séparez-vous d'Albin ?

— Parce que, dit le directeur.

Cette explication donnée, le directeur passa outre.

Claude baissa la tête et ne répliqua pas. Pauvre lion en cage à qui l'on ôtait son chien !

Extrait 6, Claude Gueux, Victor Hugo

Alors Claude haussa la voix et dit

— Vous savez tous qu'Albin était mon frère. Je n'ai pas assez de ce qu'on me donne ici pour manger :

Même en achetant que du pain avec le peu que je gagne, cela ne suffirait pas. Albin partageait sa ration avec moi ; je l'ai aimé d'abord parce qu'il m'a nourri, ensuite parce qu'il m'a aimé. Le directeur, M. D. , nous a séparés. Cela ne lui faisait rien que nous fussions ensemble ; mais c'est un méchant homme, qui jouit de tourmenter. Je lui ai redemandé Albin. Vous avez vu, il n'a pas voulu. Je lui ai donné jusqu'au 4 novembre pour me rendre Albin. Il m'a fait mettre au cachot pour avoir dit cela. Moi, pendant ce temps-là, je l'ai jugé et je l'ai condamné à mort. Nous sommes au 4 novembre. Il viendra dans deux heures faire sa tournée. Je vous préviens que je vais le tuer. Avez-vous quelque chose à dire à cela ?

Extrait 7, Claude Gueux

Monsieur le directeur, dit Claude avec une voix qui eût attendri le démon, je vous en supplie, remettez Albin avec moi, vous verrez comme je travaillerai bien. Vous qui êtes libre, cela vous est égal, vous ne savez pas ce que c'est qu'un ami ; mais, moi, je n'ai que les quatre murs de ma prison. Vous pouvez aller et venir, vous ; moi je n'ai qu'Albin. Rendez-le-moi. Albin me nourrissait, vous le savez bien. Cela ne vous coûterait que la peine de dire oui. Qu'est-ce que cela vous fait qu'il y ait dans la même salle un homme qui s'appelle Claude Gueux et un autre qui s'appelle Albin ? Car ce n'est pas plus compliqué que cela. Monsieur le directeur, mon bon monsieur D. , je vous supplie vraiment, au nom du ciel !

Claude n'en avait peut-être jamais tant dit à la fois à un geôlier. Après cet effort, épuisé, il attendit.

Le directeur répliqua avec un geste d'impatience

— Impossible. C'est dit. Voyons, ne m'en reparle plus. Tu m'ennuies.

Et, comme il était pressé, il doubla le pas. Claude aussi. En parlant ainsi, ils étaient arrivés tous deux près de la porte de sortie ; les quatre-vingts voleurs regardaient et écoutaient, haletants.

Claude toucha doucement le bras du directeur.

— Mais au moins que je sache pourquoi je suis condamné à mort. Dites-moi pourquoi vous l'avez séparé de moi.

— Je te l'ai déjà dit, répondit le directeur, parce que.

Et, tournant le dos à Claude, il avança la main vers le loquet de la porte de sortie.

À la réponse du directeur, Claude avait reculé d'un pas. Les quatre-vingts statues qui étaient là virent sortir de son pantalon sa main droite avec la hache. Cette main se leva, et, avant que le directeur eût pu pousser un cri, trois coups de hache, chose affreuse à dire, assénés tous les trois dans la même entaille, lui avaient ouvert le crâne. Au moment où il tombait à la renverse, un quatrième coup lui balafra le visage ; puis, comme une fureur lancée ne s'arrête pas court, Claude Gueux lui fendit la cuisse droite d'un cinquième coup inutile. Le directeur était mort.

Alors Claude jeta la hache et cria : *À l'autre maintenant !* L'autre, c'était lui. On le vit tirer de sa veste les petits ciseaux de « sa femme, » et, sans que personne songeât à l'en empêcher, il se les enfonça dans la poitrine. La laine était courte, la poitrine était profonde. Il y fouilla longtemps et à plus de vingt reprises en criant — Cœur de damné, je ne te trouverai donc pas ! — Et enfin il tomba baigné dans son sang, évanoui sur le mort.

Lequel des deux était la victime de l'autre ?

Fil rouge : Afin de constituer le dossier de défense de votre client, vous demandez à ses co-détenus de témoigner de la scène à laquelle ils ont assisté. Si aucun ne souhaite participer au procès, le condamné Faillotte souhaite tout de même défendre son camarade et vous adresse une lettre pour témoigner des circonstances dans lesquelles s'est déroulé le meurtre. Il décrit la scène et s'exprime sur les raisons qui ont poussé Claude Gueux au crime.

Pièce du dossier n°3.

Pourquoi peut-on dire que VH est le meilleur avocat de CG ? Etude des procédés qui rendent son argumentation plus efficace.



fil rouge

Pièce n°3

Pièce n° 3, Le témoignage du condamné
Faillette en date du 08 mars 1832

Pièce à conviction n°3

A travers le témoignage fictif de Faillette, les élèves expérimentent à la manière de Victor Hugo les différents procédés qui permettent de renverser les positions des personnages, et plus particulièrement celle de Claude Gueux.

porta
et, tris
olutpat diam congue vel
ante ipsum primis
libero nec
nar

the form of sh
f objects on
a brown or ti
er pastels are
and the dar

it was, who
about fourte
of foliage to
sketch it in, s
n white pape
ce of the bran
, and woule
o a right conc
pppearance of
er representat
very young
e elaborate fo
ar, can be r
nasses, and

ded pastel dra
white paper, c
ed paper; in v
sed to express
er ones to d

strongly rec
n years of ag
a white vertic
ems and leave
This woul
h against the
considerably
ption of the g
e branch c
n of ob
children
ns, such
duced t
erefore

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques	
Séance 4 / Et justice pour tous ?	
Capacités	Notions clés
Comprendre le regard que porte l'auteur sur son personnage pour inscrire le récit dans un contexte idéologique analyser une stratégie argumentative	Personne et personnage * héros/antihéros * effet personnage * identification/distanciation *intrigue * fiction/réalité *



Compétences travaillées :

- *comprendre comment le personnage porte le projet de son auteur*
- *analyser une stratégie argumentative*



Dégager le regard que l'auteur porte sur ses personnages pour réinscrire le récit dans un contexte idéologique

Extrait 8, Claude Gueux, Victor Hugo

Le 16 mars 1832, il parut, étant parfaitement guéri, devant la cour d'assises de Troyes. Tout ce que la ville peut donner de foule était là.

Claude eut une bonne attitude devant la cour. Il s'était fait raser avec soin, il avait la tête nue, il portait ce morne habit des prisonniers de Clairvaux, mi-parti de deux espèces de gris.

Le procureur du roi avait encombré la salle de toutes les baïonnettes de l'arrondissement, « afin, dit-il à l'audience, de contenir tous les scélérats qui devaient figurer comme témoins dans cette affaire. »

Lorsqu'il fallut entamer les débats, il se présenta une difficulté singulière. Aucun des témoins des événements du 4 novembre ne voulait déposer contre Claude. Le président les menaça de son pouvoir discrétionnaire. Ce fut en vain. Claude alors leur commanda de déposer. Toutes les langues se délièrent. Ils dirent ce qu'ils avaient vu.

Claude les écoutait tous avec une profonde attention. Quand l'un d'eux, par oubli, ou par affection pour Claude, omettait des faits à la charge de l'accusé, Claude les rétablissait.

De témoignage en témoignage, la série des faits que nous venons de développer se déroula devant la cour.

Il y eut un moment où les femmes qui étaient là pleurèrent. L'huissier appela le condamné **Albin**. C'était son tour de déposer. Il **entra en chancelant ; il sanglotait**. Les gendarmes ne purent empêcher qu'il **n'allât tomber dans les bras de Claude**. Claude le soutint et **dit en souriant au procureur du roi — Voilà un scélérat qui partage son pain avec ceux qui ont faim.**

— Puis il baisa la main d'Albin.

La liste des témoins épuisée, monsieur le procureur du roi se leva et prit la parole en ces termes — Messieurs les jurés, la société serait ébranlée jusque dans ses fondements, si la vindicte publique n'atteignait pas les grands coupables comme celui qui, etc.

Extrait 9, Claude Gueux, Victor Hugo.

Il paraît que ce pauvre ouvrier contenait bien plutôt un orateur qu'un assassin. Il parla debout, avec une voix pénétrante et bien ménagée, avec un œil clair, honnête et résolu, avec un geste presque toujours le même, mais plein d'empire. Il dit les choses comme elles étaient, simplement, sérieusement, sans charger ni amoindrir, convint de tout, regarda l'article 296 en face, et posa sa tête dessous. Il eut des moments de véritable haute éloquence qui faisaient remuer la foule, et où l'on se répétait à l'oreille dans l'auditoire ce qu'il venait de dire.

Cela faisait un murmure pendant lequel Claude reprenait haleine en jetant un regard fier sur les assistants.

Dans d'autres instants, cet homme qui ne savait pas lire était doux, poli, choisi, comme un lettré ; puis, par moments encore, modeste, mesuré, attentif, marchant pas à pas dans la partie irritante de la discussion, bienveillant pour les juges.

Une fois seulement, il se laissa aller à une secousse de colère. Le procureur du roi avait établi dans le discours que nous avons cité en entier que Claude Gueux avait assassiné le directeur des ateliers sans voie de fait ni violence de la part du directeur, par conséquent *sans provocation*.

— Quoi ! s'écria Claude, je n'ai pas été provoqué ! Ah ! oui, vraiment, c'est juste, je vous comprends. Un homme ivre me donne un coup de poing, je le tue, j'ai été provoqué, vous me faites grâce, vous m'envoyez aux galères. Mais un homme qui n'est pas ivre et qui a toute sa raison me comprime le cœur pendant quatre ans, m'humilie pendant quatre ans, me pique tous les jours, toutes les heures, toutes les minutes, d'un coup d'épingle à quelque place inattendue pendant quatre ans ! J'avais une femme pour qui j'ai volé, il me torture avec cette femme ; j'avais un enfant pour qui j'ai volé, il me torture avec cet enfant ; je n'ai pas assez de pain, un ami m'en donne, il m'ôte mon ami et mon pain. Je redemande mon ami, il me met au cachot. Je lui dis vous, à lui mouchard, il me dit tu. Je lui dis que je souffre, il me dit que je l'ennuie. Alors que voulez-vous que je fasse ? Je le tue. C'est bien, je suis un monstre, j'ai tué cet homme, je n'ai pas été provoqué, vous me coupez la tête. Faites.

Mouvement sublime, selon nous, qui faisait tout à coup surgir, au-dessus du système de la provocation matérielle, sur lequel s'appuie l'échelle mal proportionnée des circonstances atténuantes,

Activité : Etude des procédés de l'éloquence et des stratégies argumentatives.

Travail sur la dramatisation de la scène et le plaidoyer final de Claude Gueux pour s'approprier l'argumentaire de Hugo derrière les paroles de CG.

toute une théorie de la provocation morale oubliée par la loi. Les débats fermés, le président fit son résumé impartial et lumineux. Il en résulta ceci. Une vilaine vie. Un monstre en effet. Claude Gueux avait commencé par vivre en concubinage avec une fille publique, puis il avait volé, puis il avait tué. Tout cela était vrai. Au moment d'envoyer les jurés dans leur chambre, le président demanda à l'accusé s'il avait quelque chose à dire sur la position des questions. — Peu de chose, dit Claude. Voici, pourtant. Je suis un voleur et un assassin ; j'ai volé et tué. Mais pourquoi ai-je volé ? pourquoi ai-je tué ? Posez ces deux questions à côté des autres, messieurs les jurés. Après un quart d'heure de délibération, sur la déclaration des douze champenois qu'on appelait *messieurs les jurés*, Claude Gueux fut condamné à mort. Il est certain que, dès l'ouverture des débats, plusieurs d'entre eux avaient remarqué que l'accusé s'appelait *Gueux*, ce qui leur avait fait une impression profonde. On lut son arrêt à Claude, qui se contenta de dire : — C'est bien. Mais pourquoi cet homme a-t-il volé ? Pourquoi cet homme a-t-il tué ? Voilà deux questions auxquelles ils ne répondent pas.

Fil rouge : « Après ce discours mémorable, l'avocat de Claude parla. » Vous avez passé de nombreuses heures avec votre client et êtes convaincu qu'il ne mérite pas la peine de mort. Vous préparez votre plaidoirie pour la cour.

Pièce du dossier n°4.

risus. Cras non magna vel ante adipiscing rhoncus. Vivamus a mi. Morbi neque. Aliquam erat

at ligula et tellus ullamcor ultrices. In fermentum, lon non cursus porttitor, diam urna accumsan la



fil rouge

Pièce à conviction n°4

→ **travail de synthèse et de reformulation**

→ **Rappel sur l'utilité du brouillon**

Pièce n°4

Préparation du plaidoyer

Objectif

Faits

Éléments à charge

Éléments de portrait

Circonstances atténuantes

Éléments de témoignage

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Séance 5 / Soigner la maladie du siècle ? Pour mieux comprendre le projet de l'auteur

Capacités	Notions clés
Comprendre le regard que porte l'auteur sur son personnage pour inscrire le récit dans un contexte idéologique analyser une stratégie argumentative	Personne et personnage * narration narrateur * identification, distanciation. * fiction/réalité *

Compétences travaillées : rédaction du plaidoyer à l'aide des documents support

→ Se repérer dans une œuvre romanesque en suivant le parcours d'un personnage

→ Saisir la cohérence et la continuité narratives dans une œuvre



L'enjeu est de conduire les élèves à se questionner : s'agit-il de produire l'illusion du réel, de diffuser un savoir sur le monde, de camper une atmosphère, d'apporter une valeur psychologique et morale, de représenter des figures sociales... ?

Evaluation finale : Prestation orale



CONSECTE

posuere, metus c
nibh, vitae scele
massa eget pede
interdum
ibus at,
onsecte
at quis,

In in nunc. Cl
taciti sociosqu a
torquent per con
per inceptos hyn
ullamcorper friv
Fusce in sapien
dapibus commo
natoque penatib
dis parturient m
ridiculus mus. C
condimentum o
ligula. Aliquam
at ligula et tellu
ultrices. In ferm
non cursus porti
urna accumsan

Pellentesque cursus sagittis
felis. Pellentesque porttitor,
velit lacinia egetas auctor,
diam eros tempus arcu, nec
vulputate augue magna vel
risus. Cras non magna vel ante
adipiscing rhoncus. Vivamus a
mi. Morbi neque. Aliquam erat
teger ultrices